

2025_11

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_11

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024
AU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Président présente au Comité Syndical les résultats de clôture du S.M.A.H. pour l'exercice 2024 arrêtés comme suit :

Section de Fonctionnement :

Excédent de : + 19 210, 08 €

Section d'Investissement :

Déficit de : - 251 413, 43 €

Restes à réaliser :

Recettes : + 759 970 €

Dépenses : - 422 833 €

Excédent globalisé 2024 : + 972 577, 46 €

Le Président propose donc l'affectation au budget primitif 2025

Le Comité syndical ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des voix**,

CONSTATE l'excédent de fonctionnement d'un montant de **886 853, 89 €**

CONSTATE Le déficit d'investissement d'un montant de **251 413, 43 €**

DECIDE d'affecter le résultat au budget primitif comme proposé soit :

De l'excédent de fonctionnement, soit + **886 853, 89 €**, au compte R002 « excédent antérieur reporté » de la section de fonctionnement,

L'affectation du déficit d'investissement, soit – **251 413, 43 €**, au compte D001 « solde d'investissement reporté ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES